



N° 23 – 15 janvier 2019

A la Une

Le ministère du Travail et la Caisse des Dépôts s'engagent pour le nouveau CPF

La Caisse des dépôts se voit officiellement confier la gestion du nouveau Compte personnel de formation (CPF). La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, et le directeur général de la Caisse des Dépôts, Eric Lombard, ont signé le 11 janvier la [convention](#) permettant à la Caisse des Dépôts d'engager les travaux de mise en œuvre du CPF. Les droits acquis au titre de ce dispositif pourront être utilisés sans intermédiaire, dès le lancement de l'application mobile prévu cet automne ([Quotidien de la formation](#), 14 janvier).

Réforme Apprentissage

Apprentissage - Un pack méthodologique de ressources pour la fixation des coûts au contrat

D'ici au 1er février 2019, les branches professionnelles devront avoir déterminé les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage. Pour les accompagner, le ministère du Travail propose un pack de ressources méthodologiques susceptible d'aider les acteurs concernés ([Quotidien de la formation](#), 9 janvier).

L'aide au financement du permis de conduire pour les apprentis

Depuis le 1er janvier, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'État pour financer leur permis de conduire ([Ministère du travail](#), 8 janvier) selon le [Décret n° 2019-1](#) du 3 janvier 2019.

Opcos - Branches

La branche des organismes de formation n'a pas désigné d'opérateur de compétences (Opcos)

Concernant la désignation d'un Opcos pour la branche des organismes de formation, les discussions engagées par les organisations patronales représentatives de la branche - FFP et Synofdes - avec d'autres acteurs du champ de la formation et de l'enseignement n'ont pas abouti ([Quotidien de la formation](#), 11 janvier). En l'absence d'accord, ce sont les services de l'État qui désigneront l'Opcos, selon une note du ministère du Travail.

L'Opcos Mobilités au milieu du gué

Rejeté par quatre syndicats sur cinq dans la branche des transports routiers – la plus importante –, le projet d'accord constitutif de l'Opcos Mobilités n'a reçu l'aval que de la seule CGT, qui n'atteint pas les 30 % requis. La copie est donc à revoir ([Quotidien de la formation](#), 7 janvier).

Opcos Santé : droit d'opposition de FO et de la CGT

Dans un courrier adressé à la ministre du travail, la CGT annonce faire valoir son droit d'opposition à l'accord constitutif de l'Opcos Santé. Comme FO qui avait annoncé une intention similaire le 19 décembre, la gouvernance est au centre des objections ([Quotidien de la formation](#), 7 janvier).

Opcos culture et médias : l'adhésion de la branche sport reste à trancher

Le nouvel Opcos constitué autour de l'Afdas intègre 29 branches professionnelles. Aux champs d'activités déjà couverts par l'ancien Opcos s'ajoutent trois nouvelles branches (agences de mannequins, casinos et sport). Toutefois, la branche sport n'a pas désigné l'Opcos à la majorité ([Quotidien de la formation](#), 9 janvier).

L'Opcos des services financiers et du conseil aux entreprises se structure

L'accord constitutif de l'Opcos des services financiers et du conseil aux entreprises a été signé le 21 décembre 2018. En attendant l'agrément définitif, les deux structures sur lesquelles s'appuie le nouvel opérateur (Opcosaba et le Fafiec) commencent à s'organiser ([Quotidien de la formation](#), 11 janvier).

Opco du commerce : un accord sans le commerce de gros

Dénommé l'Opcommerce, le nouvel Opco du secteur du commerce se constituera autour de l'ancien Opca Forco. Au total, 18 branches professionnelles ont choisi de se rallier. Néanmoins, une grande partie du commerce de gros en sera absente, faute de volonté d'adhésion de la partie patronale ([Quotidien de la formation](#), 14 janvier).

Les métiers et les qualifications à l'horizon 2030

Le quatrième exercice de prospective des métiers et des qualifications (PMQ) est lancé, avec pour horizon 2030. France Stratégie publie une interview des pilotes de l'exercice Cécile Jolly et Jean Flamand, à propos des incertitudes, des méthodes et des besoins pressentis ([France Stratégie](#), 10 janvier).

Régions

PRIC - Pactes régionaux d'investissement dans les compétences 2019-2022 dans les Régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire et Bretagne

Le PRIC de la région Grand Est a été signé le 7 janvier ([Grand Est](#), 7 janvier). Le PRIC de la région Bourgogne Franche-Comté a été signé le 20 décembre 2018 par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, l'État et les partenaires sociaux ([Emfor Bourgogne-Franche-Comté](#), 10 janvier). Le PRIC des Pays de la Loire a été adopté par le Conseil régional des Pays de la Loire le 20 décembre 2018 ([Carif-Oref Pays de la Loire](#), 9 janvier). Le PRIC de la région Bretagne a été approuvé par les élus régionaux le 14 décembre 2018 ([GREF Bretagne](#), 8 janvier).

Nominations

- Nathalie Vaysse est nommée cheffe de service auprès de la déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), en charge des RH et de la communication ([Quotidien de la formation](#), 11 janvier).
- France Burgy devient le 1er janvier 2019, directrice générale du CNFPT et première femme à exercer ces responsabilités ([CNFPT](#), 7 janvier).
- La nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, est officiellement entrée en fonction le 3 janvier ([OIF - Organisation internationale de la Francophonie](#), 3 janvier).

A lire

- [Matching skills : Inspiring policies for anticipating and matching skill needs](#), Cedefop, 9 janvier 2019.
- [Manifeste : pour une Université ambitieuse sur les nouveaux marchés de la Formation Professionnelle](#), Réseau FCU - formation continue à l'université, décembre 2018.



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Hérault, Laurence Le Bars, Catherine Quentric
ressources@centre-inffo.fr

©Centre Inffo 2018

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions. Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.